

Le 17 avril 2019

Par SDÉ et messenger

M^e Véronique Dubois
Régie de l'énergie
800, Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande de remise
Dossier : R-4008-2017
Notre dossier : 22507-16

Chère consœur,

Nous désirons vous faire savoir que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) entend déposer un argumentaire au dossier mentionné en objet.

Toutefois, l'UMQ ne sera pas en mesure de respecter l'échéance fixée au 23 avril pour déposer celui-ci étant donné que le soussigné sera retenu par un procès qui débute à cette date.

Nous sommes cependant en mesure de produire cet argumentaire d'ici le 30 avril 2019, ce qui devrait donner un délai suffisant aux autres parties pour prendre connaissance de celui-ci.

Dans l'attente de la décision de la Régie relativement à cette demande, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.

(s) Jean-Philippe Fortin

/vp

Jean-Philippe Fortin